

# La lettre

## des élus du rassemblement de la gauche

Sassenage,  
novembre 2009

### EDITO

18 mois. Il aura fallu seulement 18 mois à l'équipe municipale pour revenir sur son principal engagement de campagne : ne pas augmenter les impôts des Sassenageois.

Une délibération du Conseil municipal vient en effet d'annoncer la couleur : la fiscalité locale augmentera sensiblement dès 2010 pour une large majorité de Sassenageois.

En effet, la municipalité a mis sur pied un nouveau système qu'elle pensait beaucoup plus discret pour ponctionner les ménages Sassenageois : revoir l'ensemble des abattements qui s'appliquent à la valeur des biens immobiliers que nous louons ou avons acquis. Une trouvaille qui permettra au maire et à ses adjoints d'affirmer que les taux d'imposition ne bougent pas alors que le montant prélevé auprès des habitants sera en forte augmentation.

Déjà en 2008, à quelques jours des élections, le maire annonçait une baisse de 16% de la taxe d'habitation sans dire à ses concitoyens que cette baisse serait largement compensée par un nouvel impôt intercommunal (Syndicat Intercommunal de la Rive gauche du Drac)

Aujourd'hui, une nouvelle stratégie a été mise sur pied pour vous ponctionner. La presse municipale vous la présente sous son meilleur jour en invoquant une nouvelle politique familiale, une nouvelle solidarité entre Sassenageois.

L'opposition municipale, elle, va droit au but en tentant avec ses modestes moyens de répondre à la question que vous vous posez : combien allez-vous payer en plus ? Tout simplement.

**Chantal Duranton**

Présidente du groupe des élus de rassemblement de la gauche

## La vérité sur l'augmentation de la fiscalité communale

**Estimant sans doute qu'une hausse du taux de la taxe d'habitation serait trop visible, les élus de la majorité ont choisi de modifier le régime d'abattements auquel chacun de nous est soumis. Explications.**

Le chiffre à partir duquel est calculé votre taxe d'habitation ou votre taxe foncière est celui de la valeur locative du bien dans lequel vous vivez.

Sur cette valeur locative est déduit un abattement général à la base soit une réduction qui était jusqu'ici de 15%.

C'est ce chiffre de 15% que la majorité municipale a choisi de passer à 5% lors du conseil municipal du 24 septembre 2009 (en compensant cette réduction uniquement pour les familles avec au moins 2 enfants à charge soit 24% des familles sassenageoises).

### Au final les augmentations seront les suivantes :

- Pour les 59% de familles sassenageoises sans enfant :  
**+ 79 euros.**
- Pour les 17% de familles sassenageoises avec un enfant :  
**+ 39,5 euros.**
- Pour les autres familles avec 2 enfants et plus :  
pas de changement.

En outre, les foyers dont la Taxe d'habitation est plafonnée, subiront les plus fortes augmentations.

**Enfin, les augmentations seront du même montant que vous habitez un studio ou une villa et frapperont donc proportionnellement davantage les moins aisés.**

**Globalement, cette réforme des abattements correspond à une augmentation de la taxe d'habitation de 7%.**

## Privatisation de La Poste : pas de consultation à Sassenage

Contrairement à de nombreux maires de l'agglomération, Christian Coigné a refusé d'organiser une votation citoyenne pour s'opposer au changement de statut de la Poste et à sa privatisation.

Nous avons proposé une délibération dans ce sens lors du Conseil municipal du 24 septembre, mais le maire a refusé de l'inscrire à l'ordre du jour.

Dépourvus de moyens (urnes, isolements etc..) pour organiser cette votation, nous avons donc décidé avec le Parti Socialiste, le Parti communiste, le Parti de Gauche, le NPA et l'association Ensemble pour Sassenage, de faire signer des pétitions sur le marché et devant La Poste. En quelques heures, 434 citoyens ont signé cette pétition. Nous les en remercions. Sassenage a ainsi pu contribuer au vaste mouvement national pour la défense de nos services publics.



Trop, c'est trop : la démocratie doit être respectée ! (21/11/08)

Après une telle gestion et devant plusieurs questions de santé, d'éducation, de sécurité, d'habitat, de services sociaux et de transports, nous sommes convaincus que le mandat de Christian Coigné ne sera pas renouvelé.

**Un autre regard sur l'actualité communale sassenageoise**

[www.sassenage.net](http://www.sassenage.net)

## Paroles, paroles : ils l'ont dit...

« Non, il n'y aura pas d'impôt nouveau, et nous poursuivrons la baisse des impôts communaux ».

*Christian Coigné, maire, programme de campagne. Municipales 2008.*

« Ce ne sont pas les 150 ou 160 000 € » (de recettes fiscales supplémentaires) « qui vont grever, même partiellement le pouvoir d'achat des Sassenageois ».

*Jérôme Merle, adjoint aux finances, Conseil municipal du 24 septembre 2009.*

« Ceci ne nous empêche pas de marquer nos différences (avec la Métro) et de dénoncer ces hausses d'impôt inconsidérées que les ménages subiront de plein fouet alors que ces temps de crise auraient certainement nécessité un peu plus de solidarité ».

*Lionel Filippi, conseiller municipal. Sassenage en pages spécial finances de juin 2009.*

« Les Sassenageois n'échappent pas à la pression de la conjoncture économique, et nous savons combien c'est difficile pour certains ménages de joindre les deux bouts en fin de mois. Nous avons donc pris le problème à l'envers. Plutôt que d'exercer sur eux un poids supplémentaire, nous avons cherché à les soulager, ou en tout cas à préserver leur pouvoir d'achat ».

« Forts de notre bonne gestion financière et de la maîtrise de nos dépenses courantes, nous avons décidé d'assumer seuls les aléas conjoncturels, et de faire l'effort nécessaire pour que les Sassenageois n'aient pas à mettre davantage la main à la poche. Une question de solidarité en somme ».

*Christian Coigné, maire, Sassenage en pages, octobre 2008.*

## C'est le cas de le dire...

« En tenant nos engagements d'abord - par exemple, pas d'augmentation des impôts locaux sur le mandat -, mais aussi en mettant en place des dispositifs innovants.

Et en la matière, les idées ne manquent pas. Nous les étudions toutes sérieusement... »

*Christian Coigné, maire, Sassenage en pages, octobre 2008.*

## Vos élus

Chantal Duranton, Yannick Belle, Odile Belvèze, Michel Barrionuevo, Véronique Ferrazzi, Marc-André Crespin, Carole Guerain, André Prochasson.  
Parti Socialiste, Parti Communiste et Ensemble pour Sassenage.

**SASSENAGE**  
**La lettre**  
des élus du rassemblement  
de la gauche